

LA RIVE

46

Janvier 2024

Feuille d'informations et de critique constructive sur la politique municipale et intercommunale.
Responsable de la rédaction: Jean-Paul Goyhénèche goyheneche02@orange.fr 03 23 38 01 45.

Rejoignez-nous sur <https://jpgoyo.fr>



Edito: Bonne et heureuse année 2024!

A tous les lecteurs de la Rive, je vous présente mes meilleurs voeux de bonheur, de prospérité et de réussite... Des voeux de paix surtout, dans un monde qui a basculé dans la haine et le mépris des règles... On tue pour punir des criminels en massacrant des innocents... Au nom de la démocratie, on bafoue les règles et les institutions internationales, en enfermant les consciences dans un discours manipulateur au sein duquel toute réalité est transformée... C'est Georges Orwell, auteur Américain, qui a dénoncé cette dérive de la pensée, dans son roman, **1984**, dans lequel tout est fait pour détruire le jugement des êtres humains:

«La guerre, c'est la paix! La liberté, c'est l'esclavage! L'ignorance, c'est la force!»
A Ugné le Gay, nous sommes peut-être loin de ces manipulations du cerveau afin de nous faire accepter le triste sort que nous réserve l'avenir...
Ou peut-être pas... Nos élus aussi pourraient être tentés de nous rassurer en nous clamant que tout va bien, alors que tout va mal... Mais peut-être suivront-ils l'exemple de Monsieur le Maire d'ABBÉCOURT, qui lui fait preuve d'une étonnante franchise et d'un louable courage politique pour évoquer devant ses administrés toutes les difficultés qu'il rencontre dans la gestion de sa commune...

Conseil Municipal du 15 Décembre 2023...

Six conseillers seulement sur les 10 élus étaient présents ce jour là...
Manquaient à l'appel Joël THEVENIN, Gilles VIÉVILLE, Edouard MENNECART et Julien COUTTE...

Madame le Maire demande aux conseillers s'il est possible de rajouter un ordre du jour concernant les travaux de voirie rue Serpente. Les conseillers acceptent cet ajout.

Madame le Maire expose aux conseillers un futur projet pour la voirie concernant la rue Serpente.

Ces travaux peuvent bénéficier de l'APV (Aisne Partenariat Voirie) et du fonds de concours de la CACTLF. Les conseillers expriment leurs doutes quant à ce projet et au financement qui ne tient pas compte de l'enfouissement des réseaux. Madame le Maire évoque le coût important que cela engendrerait avec l'enfouissement et le manque de subvention. Les conseillers veulent finir en priorité les travaux prévus (assainissement, WC pour PMR, accès PMR pour la Mairie...)

Le projet «rue Serpente» est reporté ultérieurement.

Suppression du CCAS.

Madame le Maire explique que le conseil municipal par délibération peut dissoudre le CCAS. Le budget et les fonds du CCAS seront repris dans le budget de la commune. Une décision du conseil municipal met fin aux fonctions des élus désignés par le Conseil, un arrêté du maire pour les membres extérieurs. Toutefois, le conseil municipal peut créer un comité consultatif composé d'élus et de personnes qualifiées extérieures.

Le conseil municipal décide donc de reconduire dans leurs fonctions les 4 élus déjà nommés ainsi que 4 personnes extérieures.

Le conseil municipal approuve la dissolution du CCAS à l'unanimité et la création d'un comité consultatif.

[... Le Conseil Municipal d'Ugny le Gay, sur proposition de madame la Maire, a donc dissous le Centre Communal d'Action Sociale...

Cette dissolution est rendue possible par les dispositions de la loi NOTRe, qui invoque la «simplification administrative» pour autoriser les communes de moins de 1 500 habitants de se passer de cet outil ô combien utile de l'action sociale en milieu rural...

Simplification administrative, tu parles!

Certes, cela ne changera pas grand-chose à la politique sociale de notre commune, d'autant que celle-ci n'en avait pas! Les membres du CCAS se contentent de reproduire d'année en année les prestations au bénéfice des personnes âgées qui ont cours depuis des décennies, sans changer un iota à la formule... Aujourd'hui, le repas des aînés a remplacé le goûter, et le colis de victuailles a remplacé le sac de charbon... Mais le principe est le même et l'on se demande parfois si tout ceci n'est pas maintenu à des fins électoralistes...

Difficile, cependant, de ne pas voir dans cette opération un pas supplémentaire vers l'affaiblissement de l'échelon communal pour la politique sociale dans le monde rural... Nous n'entendons plus parler depuis belle lurette du SIAD, syndicat intercommunal d'aide à domicile auquel pourtant est affilié la commune d'Ugny le Gay... La plupart des démarches administratives se font maintenant au centre bourg, à Chauny, ou plus loin, à la Préfecture... Comment vont faire les personnes fragiles qui n'ont aucune famille pour les accompagner dans toutes les démarches administratives imposées à celles et ceux qui ont besoin d'aide?... La disparition de notre CCAS est le symbole d'un abandon de la solidarité publique dans le monde rural et la porte ouverte à l'individualisme et au «chacun pour soi»! ...]

Vase d'expansion de la chaudière.

Un chauffagiste est venu procéder à l'entretien de la chaudière. Il a remarqué que le vase d'expansion doit être remplacé. Le montant est de 246,96 euros.

Il s'ensuit une discussion sur les pompes à chaleur et sur un devis fourni.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le changement du vase d'expansion.

Contrat d'assurance des risques statutaires.

Le contrat via le CDG arrive à expiration le 31/12/2024. Pour tous les agents, les collectivités sont leur propre assureur en matière de prestations en espèce, d'assurance maladie et de couverture sociale globale d'assurance statutaire (maladie ordinaire, longue maladie, longue durée, maternité, paternité, accident et malagie professionnelle, décès...)

Afin de réaliser des économies d'échelle, les collectivités disposent de la faculté de confier au Centre de Gestion la négociation et la souscription d'un contrat collectif afin de mutualiser les coûts de ces risques.

Une délibération du conseil municipal est donc nécessaire pour décider s'il faut continuer à confier cette mission au CDG.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de confier cette mission au CDG.

Décision modificative.

La secrétaire de mairie explique qu'il faut une décision modificative pour l'USEDA pour passer du fonctionnement à l'investissement la somme de 840 euros.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Création d'un comité consultatif à l'action sociale.

Vu l'article L 2143-2 du Code général du code des collectivités territoriales prévoyant la possibilité de créer des comités consultatifs concernant tout ou partie du territoire de la commune, Leur création est décidée par le Conseil municipal, sur proposition du Maire. Ces comités sont nécessairement présidés par un membre du Conseil municipal, désigné par Le Maire... Ils pourront transmettre au Maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lesquels ils ont été institués. Le comité comprend des personnes extérieures au conseil municipal. Madame le Maire propose donc qu'à la suite de la dissolution du CCAS, un comité consultatif d'action sociale soit créé.

A l'unanimité, Le conseil municipal approuve la création d'un comité consultatif à l'action sociale.

Ce Comité sera créé pour la durée du mandat à partir du 1er Janvier 2024.

Membres en tant qu'élus:

Mr Joël THEVENIN président du comité.

Mme Patricia FEROT.

Mr Jean-Louis GAMBART.

Mr Jimmy LETUPPE.

Membres en tant que personnes extérieures:

Mme Nathalie MËNNECART.

Mme Sylviane BONNARD

Mme Colette BABUGEON

Mme Catherine GLOAGUEN

À la demande du Maire, ce comité pourra être consulté sur tout projet d'action sociale de la commune.

[... Encore une commission qui ne commissionnera pas grand-chose ou même rien, comme la fameuse «commission Théodule» qu'évoquait feu le Général de Gaulle...]

Informations diverses.

_Raymond fait état de trous route de Chauny à la sortie de la commune, sur la gauche, en regard des travaux effectués avec drains mais pas efficaces pour avaler l'eau qui vient du chemin «Verlin»...

_Jimmy suggère de faire une rehausse pour guider l'eau vers l'aquadrain mais celui-ci est bouché par la terre...

_Raymond signale également le danger que représente un arbre penché vers les fils électriques dans la parcelle Labarre.

_Raymond signale l'enfoncement des trottoirs devant sa mère et Patricia, il faudrait reprendre avant qu'ils ne s'effondrent totalement.

_Raymond signale que le fossé du chemin «fromage» cadastré chemin «rural de Campigny à Ugny-le-Gay» est totalement bouché par de la terre.

_Les travaux dûs à l'accident de Janvier 2023 ne sont toujours pas réalisés. L'entreprise Gorez devrait les faire en Janvier prochain...

_Route de Guivry: toujours pas de «tampon» remis en place par le Syndicat des Eaux du Bois l'Abbé qui, selon Véolia ne trouve plus le même modèle.

[... Ah! Ben alors, si y trouv'plus le modèle, il sera jamais remplacé?... Mais les amis, si on peut pas retrouver le même tampon, on démonte tout, le cerclage compris, et on installe un tampon neuf!!! Y'a des assurances, il me semble, qui remboursent les vols, même pour les multinationales comme Véolia?..]

Rue Baligant: le feu clignotant... Mme le Maire avait fait des recherches mais dû à un manque de temps n'a pas continué.

[... Ben oui, on peut pas passer ses journées à nettoyer les caniveaux et faire des démarches pour négocier des prestations de service avec les entreprises...]

_Jimmy parle de la nuisance sonore des chiens qui aboient sans arrêt dans la journée et tard le soir. Jean-Louis et même Raymond les entend quand il est chez sa mère, Patricia l'a déjà remarqué aussi. Mme le maire leur dit de porter plainte collectivement. Patricia propose qu'ils fassent une pétition commune. Raymond approuve qu'une plainte auprès des gendarmes fait bouger les choses car il a connu la même affaire avec le chien de sa mère. Faut-il faire intervenir le conciliateur?

_L'assainissement non collectif: Patricia va reprendre contact avec Mr Ciron.

[... Quand Madame la Maire évoque "l'assainissement non-collectif", ne vous imaginez pas qu'elle s'occupe de l'ensemble du village... Non, c'est uniquement la fosse sceptique de la Mairie dont elle parle... Ne nourrissez aucun espoir de voir un jour les choses s'améliorer dans notre village à ce sujet là, sauf si le législateur impose sa loi! ...]

_Jean-Louis revient sur les travaux de la cuisine et des WC.

[... Oui, et alors, c'est quoi qu'il a dit le Monsieur ?... Parce si on développe pas les propos de la personne intervenant dans les débats, ce genre de compte-rendu ne sert pas à grand-chose...]

Les vœux du conseil municipal auront lieu le 21 janvier 2024...

À PART ÇA...



un beau colis de Noël

Les personnes âgées de 69 ans et plus habitant le village se sont vues recevoir un très beau colis de Noël qui a sûrement agrémenter les réveillons de fin d'année des heureux récipiendaires!

Qui doit-on remercier?...le CCAS qui n'existe plus ou Le Conseil Municipal?



le père Noël est passé à uigny le gay !

Comme chaque année depuis maintenant plus d'un quart de siècle, le Père Noël est passé dans les rues du village dans sa belle calèche... Après Roland, après Francis, c'est aujourd'hui Ludovic qui joue le cocher du Père Noël... Voilà une tradition qu'il fait bon de conserver... Mais jusqu'à quand?... Le Comité des Fêtes résistera-t-il à «l'usure du temps»?... Même si, comme nous le disait sa Présidente, les derniers membres de cette vénérable association sont comme de belles voitures de collection, elles commencent quand même à être un peu cabossées... Espérons toutefois que le Comité des Fêtes ne finisse pas comme le CCAS...



les avaloirs sont propres, véolia est passé par là!

A la fin du mois de Décembre nous avons eu l'agréable surprise de voir au travail des ouvriers s'affairer autour des avaloirs des rues du village, accompagnés d'un camion siglé Véolia. Cette société s'est donc chargée de nettoyer nos systèmes d'évacuation des eaux de pluie, qui ne l'avaient pas été depuis un certain temps, pour ne pas dire un temps certain... Je n'ai pas compté le nombre d'avaloirs dans le village, mais les techniciens ont passé une bonne après-midi à effectuer le nettoyage...

Question : qui paye la facture?... Il me semble que la compétence «gestion des eaux de pluie en milieu urbain» a été transférée à l'agglomération... Donc, c'est elle qui devrait financer le service... On vous dira ça quand Madame la Maire nous aura communiqué le grand livre de comptes 2023... Si elle daigne nous le transmettre...

des voeux pleins de lucidité!

Le journal L'Aisne nouvelle s'est fait l'écho du discours de Monsieur René PARIS, le Maire d'ABBÉCOURT, lors de ses voeux à la population...

Et il n'a pas maché ses mots:

«Nous laissons une année particulièrement difficile», «nos revenus ne suivent pas l'inflation», «les dossiers sont classés sans suite», «le traitement des trottoirs devient problématique», «nous ne sommes plus entendus»...

Voilà un constat franc et honnête qui tranche avec les éternels discours où l'on vous dit, sans beaucoup y croire, que "tout va très bien Madame la Marquise"...

